

# BULLETIN DE SOUTIEN

Le mécénat pour les particuliers est un acte citoyen d'engagement auprès d'une association culturelle et de libre choix de l'usage de l'argent public, via une partie de vos impôts.

En devenant notre Mécène, vous nous permettez de pérenniser nos actions. D'avance nous vous remercions pour votre précieux soutien ! Un reçu fiscal vous sera délivré, à joindre ensuite à votre prochaine déclaration d'impôts.

Nom, prénom.....

Date de naissance .....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Tél..... Email.....

fait, dans le cadre de la loi sur le mécénat culturel, un don à l'association L'hybride d'un montant de :

- 20 € - soit 13,20 € d'abattement d'impôts et une contribution nette de 6,80 €
- 50 € - soit 33,00 € d'abattement d'impôts et une contribution nette de 17,00 €
- 100 € - soit 66,00 € d'abattement d'impôts et une contribution nette de 34,00 €
- Autre montant :..... €

joint un règlement de.....€ à l'ordre de l'association L'hybride

- chèque
- espèces

- souhaite recevoir la newsletter de l'hybride

Date

Signature

À adresser ou déposer à l'hybride.



18 rue Gosselet - BP1295

59014 Lille Cedex

[www.lhybride.org](http://www.lhybride.org) / [contact@lhybride.org](mailto:contact@lhybride.org)

T : + (0)3 20 88 24 66